

Gistain

Aujourd'hui huit Messidor an 6^e de la République, par
devant moy Philippe Pierre François Gistain cy devant qualifié, $\frac{1}{2}$
Marie Catherine comparue Louis Simon Laurain cultivateur domicilié à Antony, et
Charpentier lequel affilié de Germain Dupressoir maçon domicilié à St. Maurice, et
de Laurain Département de Seine et Oise âgé de cinquante trois ans, et de Louis
Marin Lamprière vigneron domicilié à Grigny Département de Seine et
Oise âgé de cinquante cinq ans, a déclaré à moy Philippe Pierre François

E_NUM_ANT219 - AN VII 22/09/1798 - 22/09/1799

Gistair que Marie Catharine Charpentier sa mere âgée de
 cinquante quatre ans veuve de Simon Laurain, est
 decedée hier Sept de ce mois a dix heures du soir en sa maison
 sise en cette commune rue de Bourgneuf, d'après cette
 déclaration que jay reconnue véritable par vertu des Pouvoirs qui me
 sont delivrés rédige le présent acte que Louis Simon Laurain fils de la
 defunte Germain Dyrrevoir et Louis Marin Lamproier tous deux Gendres
 de la defunte ont signé avec moy ainsi que Theodore Saint Pat aussi gendre
 de la defunte fait a Aubourg les jours mois et an que dessus. //
 L. S. Laurain G. Dyrrevoir et Lamproier
 T. P. St Pat Gistair
 Et moi notaire au sein de la République par devant

E_NUM_ANT219 - AN VII 22/09/1798 - 22/09/1799